

Emploi et territoire : rapport de l'Observatoire des territoires

17 janvier 2017

L'Observatoire des territoires a présenté en décembre dernier son cinquième rapport, consacré à l'emploi. Les auteurs analysent la répartition de l'emploi sur le territoire métropolitain et ultramarin, et ils proposent des indicateurs pour en observer l'évolution, au cours des quarante dernières années, et sa situation à différentes échelles territoriales. Pour cela, plusieurs grilles d'analyse sont utilisées :

- la zone d'emploi, maille de référence ;
- le zonage en aires urbaines, définissant les aires d'influence des pôles d'emploi ;
- la commune, qui permet une prise en compte assez fine de la diversité des contextes locaux ;
- la région, à la fois échelon institutionnel compétent en termes de développement économique et maille de référence pour situer la France dans un contexte européen.

L'objectif du rapport est de fournir des clés de lecture partagées aux acteurs. Ce diagnostic est organisé en trois parties. Une première étudie les disparités, à l'échelle nationale, en matière d'emploi, de nature et qualité des postes, de développement économique et de trajectoires des territoires. La seconde partie évalue plus finement le fonctionnement de l'emploi à l'échelle locale, notamment le lien entre localisation des emplois et localisation des actifs. Une dernière partie analyse spécifiquement la situation du marché du travail dans les départements d'outre-mer.

Ce rapport met en évidence, et sans surprise, la concentration de l'emploi dans les grandes aires urbaines, ainsi qu'un décalage croissant entre localisation des emplois et des actifs, avec un allongement des trajets domicile-travail. La dernière crise économique (2008) a peu modifié les trajectoires des territoires et elle prolonge les tendances passées. Par ailleurs, le secteur agricole est celui qui a connu la plus forte diminution depuis 1975 : l'emploi agricole représentait 10 % de l'emploi national en 1975 contre environ 3 % en 2012 (cf. cartes ci-dessous).



Source : CGET

Selon les auteurs, la division par trois des emplois agricoles depuis 1975, avec une chute importante entre 1982 et 1999, s'explique essentiellement par l'augmentation

de la taille des exploitations. Toutefois, l'agriculture demeure encore un secteur important en termes d'emplois dans le grand Bassin parisien, en Nouvelle Aquitaine, au nord de la région Occitanie, à l'ouest de la région Auvergne-Rhône-Alpes ainsi qu'à l'intérieur de la Bretagne.

Céline Fabre, Centre d'études et de prospective

Source : [Observatoire des territoires](#)